République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-2DCC050326-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES ABERS	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 5 mars 2026	N° 2dcc050326

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 5 mars 2026, à 17h30 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 20 février 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 44

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Yves LE GOFF, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Daniel GODEC, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Marie Annick CREACHCADEC, Fabien GUIZIOU, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMEY, Lédie LE HIR, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, Jacques LUCAS, Bernard CALVARIN, Nadège HAVET, André BEGOC, Guy TALOC

Excusé(s) : Sylvie RICHOUX donne pouvoir à Marcel LE FLOC'H (jusqu'à son arrivée), Marie Claire LE GUEVEL donne pouvoir à Paul TANNE, Marie BOUSSEAU donne pouvoir à Catherine LE ROUX, Danielle FAVE donne pouvoir à Jean-Luc CATTIN, Yannig ROBIN donne pouvoir à Andrew LINCOLN, Nadine ABJEAN, Caroline PRIGENT, Nadine KASSIS, Annick LE GUEN, Ludovic MORIN, Alain FLOUR,

Reprise anticipée des résultats

Lors du vote du budget primitif, il est proposé d'affecter les résultats de l'année antérieure, selon les excédents et déficits constatés. Ces affectations ont pour vocation de couvrir les besoins de financement constatés, incluant les restes à réaliser de dépenses et recettes constatés.

	Résultat de fonctionnement constaté	Résultat d'investissement constaté (001)	RAR (dépenses-recettes)	Résultat d'investissement (RAR compris)	Affectation proposée (1068)	Résultat de fonctionnement reporté (002)
Budget principal	2 616 339,54 €	1 005 804,64 €	1 567 609,10 €	-561 804,46 €	561 804,46 €	**2 054 535,08 €**
Budget déchets	437 239,93 €	1 398 172,42 €	820 455,25 €	577 717,17 €	0,00 €	**437 239,93 €**
Budget eau	2 622 018,48 €	925 995,86 €	1 763 810,67 €	-837 814,81 €	837 814,81 €	**1 784 203,67 €**
Budget assainissement	1 300 481,38 €	316 260,96 €	500 823,00 €	-184 562,04 €	184 562,04 €	**1 115 919,34 €**
Budget mouillages	0,00 €	15 055,30 €	0,00 €	15 055,30 €	0,00 €	**0,00 €**
Budget G4Dec	28 663,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	**28 663,97 €**
Total	**7 004 743,30 €**	**3 661 289,18 €**	**4 652 698,02 €**	**-991 408,84 €**	**1 584 181,31 €**	**5 420 561,99 €**

* Remarque sur les restes à réaliser : Un montant négatif indique que les recettes reportées sont supérieures aux dépenses (subvention et emprunt perçus de manière décalée).

La commission d'administration générale du 3 février 2026 a donné un avis favorable à ces propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver les affectations des résultats 2025.

Fait et délibéré à Plabennec
le 11 mars 2026,
Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER



